

vœux, si tout cela doit rester platonique ou inexécuté, faute d'entente entre tous les groupes. »

Et la *Semaine religieuse* de Tours termine ses mélancoliques réflexions par ce mot, peut-être un peu sévère, mais aussi peut-être un peu juste, dit la *Semaine de Cambrai* : « De brillants et encombrants zéros, délivrez votre Eglise, ô Seigneur, surtout si ces zéros prennent la place de chiffres ayant une réelle valeur ? » — Notre confrère ajoute, du reste, qu'il ne faut pas voir dans son souhait une critique des *intentions* qui sont, souvent, droites et pures, mais une critique toujours permise, des *procédés* et des *modes* d'action.

Le plain-chant de Solesmes. — Dans un entretien que Pie X vient d'avoir avec le nouvel archevêque de Westminster, Sa Sainteté s'exprima ainsi :

— Je suis extrêmement content que la cathédrale ait adopté le plain-chant de Solesmes.

— Alors, fit l'archevêque, nous pouvons continuer dans cette voie, avec l'assurance que nous avons l'approbation de Votre Sainteté ?

— Certainement, répartit Pie X, et c'est mon désir que le chant de Solesmes soit adopté universellement, car c'est le vrai chant de l'Eglise.

RETRAITE MENSUELLE

Mercredi, Le 9 décembre, à la cathédrale

Les exercices en commun de la retraite du mois pour le clergé diocésain, se font chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu, en ce mois, le lendemain de la fête de l'Immaculée-Conception et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

AUX PRIERES

Sœur Louis de Blois, né Modeste Hainault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hoche-laga.